

COMMUNE DE BAZOILLES ET MENIL - 88500
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 13 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le treize mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Bazoilles et Ménil, régulièrement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard ANTOINE, Maire.

Présents : ANTOINE Bernard, JEANNOT Laure, THOMAS Olivier, TROMBINI Yves, BELL Damien, et ROZOT Régine

Absence : NOIRJEAN Nathalie

Absences excusées : COLLE Sébastien, MATHIEU Jean-Maurice et LUPINSKI Catherine

Pouvoir : JM MATHIEU à B. ANTOINE et C. LUPINSKI à R. ROZOT

Secrétaire de séance : Régine ROZOT

Date Convocation : 06/05/2025

Date Affichage : 16/05/2025

Nombre de membres afférents au bureau : 11

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents ou représentés : 10 dont 2 pouvoirs

Pour : 4 Contre : 4 Abstention : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication, par courrier postal (5 place de la Carrière 54000 NANCY) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

OBJET DE LA DELIBERATION

Parc éolien des Baumes

Délibération n°19/2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le nouveau projet éolien sur le territoire des communes de Remoncourt, Valfroicourt et Rancourt comprenant l'implantation de 7 éoliennes et invite le Conseil à statuer sur l'opportunité de ce projet impactant la commune de Bazoilles et Ménil.

Après discussion des membres du Conseil et vote à main levée,
Le Conseil Municipal n'a pas développé de majorité sur ce dossier,
en émettant 4 avis favorable et 4 avis défavorable au projet présenté.
Monsieur le Maire n'a pas souhaité user de sa voix prépondérante.

Le Maire,
ANTOINE Bernard